

Rappel sur la composition du Jury de Soutenance

Le jury comprend quatre membres dont :

- **un président** : Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PU-PH) des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires,
- **trois assessseurs** dont au moins deux enseignants hospitalo-universitaires titulaires (PU-PH et/ou MCU-PH **titulaires**) des centres de soins d'enseignement et de recherche dentaires. L'un de ces trois membres peut être un assistant hospitalier universitaire (AHU **non titulaire**), un attaché hospitalier, un praticien hospitalier (PH), un enseignant d'une autre discipline universitaire ou un directeur de recherche.

Une personnalité extérieure invitée, sans voix délibérative, peut être adjointe à ce jury.

Le Doyen de l'unité de formation et de recherche d'Odontologie désigne le directeur de thèse parmi les enseignants titulaires de l'unité. La fonction de directeur de thèse peut être confiée, cependant, par le Doyen de l'unité de formation et de recherche d'Odontologie, à un assistant hospitalier universitaire (AHU) ou à un praticien hospitalier (PH). Cette fonction peut être exceptionnellement, dans les mêmes conditions, confiée à un enseignant extérieur à l'unité de formation et de recherche d'Odontologie, à un directeur de recherche ou encore à un attaché hospitalier s'il est en co-direction avec un enseignant titulaire qui assure la responsabilité administrative de la direction.

Proposition du Jury de Soutenance

Directeur de Thèse

.....

Président du Jury

.....

Membres du Jury

.....
.....
.....

Membre invité (éventuel)

.....

Vu le,

Le Directeur de Thèse,

Signature